



FONDS INTERNATIONAUX  
D'INDEMNISATION  
POUR LES DOMMAGES  
DUS À LA POLLUTION  
PAR LES HYDROCARBURES

<b>Point 5 de l'ordre du jour</b>	IOPC/APR15/5/1	
Original: ANGLAIS	19 mars 2015	
Assemblée du Fonds de 1992	<b>92AES19</b>	●
Comité exécutif du Fonds de 1992	<b>92EC64</b>	
7ème Groupe de travail du Fonds de 1992	<b>92WG7/4</b>	

## NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Note de l'Organe de contrôle de gestion

<b>Résumé:</b>	Le présent document contient un rapport intermédiaire de l'Organe de contrôle de gestion sur l'appel d'offres pour la sélection du Commissaire aux comptes, qui sera nommé par les organes directeurs lors de leurs sessions d'octobre 2015. À l'échéance du 13 mars 2015, un contrôleur national et trois sociétés commerciales avaient soumis des offres.
<b>Mesure à prendre:</b>	<u>Assemblée du Fonds de 1992</u>  Prendre note des renseignements fournis dans le présent document.

### 1 **Introduction**

- 1.1 À leurs sessions d'octobre 2014, les organes directeurs ont noté que le mandat du Commissaire aux comptes actuel (le contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni, le National Audit Office ou NAO) prendrait fin après la vérification des états financiers des FIPOL pour l'exercice 2015. Ils ont donc chargé l'Organe de contrôle de gestion d'organiser un appel d'offres pour la sélection du Commissaire aux comptes, issu du secteur public ou du secteur privé, chargé de la vérification des états financiers des FIPOL de 2016 à 2019, ou pour toute autre période susceptible d'être fixée par les organes directeurs (voir document [IOPC/OCT14/11/1](#), section 6.3).
- 1.2 Dans cette optique, en décembre 2014, l'Administrateur a invité les États Membres du Fonds de 1992 à désigner leur vérificateur général (ou un fonctionnaire ayant un titre équivalent) ou une société commerciale justifiant des capacités requises pour soumettre une offre pour le poste de Commissaire aux comptes. En outre, six sociétés commerciales représentées à l'international justifiant des capacités requises identifiées par l'Organe de contrôle de gestion (BDO, Deloitte, Grant Thornton, KPMG, Moore Stephens et PwC) ont également été invitées à faire part de leur intérêt à soumissionner.
- 1.3 La date limite de dépôt des désignations par les États Membres du Fonds de 1992 et des notifications formelles d'intention de soumissionner par les sociétés commerciales sélectionnées avait été fixée au 30 janvier 2015. À cette date, le Secrétariat avait reçu des désignations de la part de deux États Membres du Fonds de 1992, à savoir la République du Ghana soutenant la candidature de M. Richard Q. Quartey, vérificateur général du Ghana, et la République de Turquie soutenant la candidature de la Cour des comptes turque (vérificateur général de Turquie), ainsi que des manifestations d'intérêt de la part de trois cabinets privés, à savoir BDO, Moore Stephens et PwC. L'Administrateur a été informé par Deloitte que ce cabinet ne soumettrait pas d'offre, afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel puisque l'Administrateur a fait appel à ce cabinet pour une prestation de conseil ayant trait à la réinstallation des locaux des FIPOL.
- 1.4 Le 24 février 2015, l'ambassade de la République de Turquie a informé l'Administrateur que le Gouvernement turc avait décidé de retirer la candidature du vérificateur général de Turquie.

- 1.5 La date limite de soumission des offres écrites avait été fixée au 13 mars 2015 et, à cette date, le Secrétariat avait reçu des offres émanant de M. Richard Q. Quartey, vérificateur général du Ghana, et des cabinets privés BDO, Moore Stephens et PwC.

## 2 **Informations relatives aux candidats ayant déposé des offres écrites**

### *Désignation par le Gouvernement du Ghana*

- M. Richard Q. Quartey, vérificateur général du Ghana

M. Quartey, expert-comptable qualifié, a occupé depuis plus de 30 ans différents postes au sein de plusieurs services du Bureau du Vérificateur général du Ghana. Il a également effectué plusieurs missions de vérification et d'enquête pour les Nations Unies, notamment pour l'UNICEF, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Il a été nommé Commissaire aux comptes de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour la période allant de juillet 2012 à juin 2016 et il est également membre du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies depuis 2013. Il est actuellement membre du conseil de l'Institute of Chartered Accountants du Ghana et co-Commissaire aux comptes de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI). Il a récemment été nommé membre du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit des Nations Unies.

### *Sociétés commerciales*

- PricewaterhouseCoopers

PricewaterhouseCoopers (exerçant sous la raison sociale PwC) est un réseau international de services aux entreprises. PwC est le deuxième plus grand réseau mondial de services aux entreprises, sur la base de son chiffre d'affaires 2014, et fait partie des quatre grands cabinets d'audit dits 'Big Four'. Le réseau PwC dispose de cabinets dans 157 pays et emploie plus de 195 000 collaborateurs. L'équipe proposée par PwC, basée au Royaume-Uni, sera dirigée par M. Ciaran McLaughlin, l'un des directeurs du cabinet britannique de PwC spécialisé dans le secteur public. M. McLaughlin a de l'expérience en matière de commissariat aux comptes et de vérification interne, d'amélioration des procédures de clôture d'exercice comptable, de bilans fonctionnels et de vérifications de conformité dans le cadre de l'octroi de subventions. Pendant 19 ans, il a effectué des missions pour le compte de l'Audit Commission du Royaume-Uni auprès de collectivités locales et du National Health Service. M. McLaughlin sera entouré d'une équipe composée de gestionnaires spécialisés dans les secteurs des technologies de l'information, de la gouvernance et de l'énergie et d'experts des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), issus du réseau international de PwC.

- BDO

BDO est un réseau international de cabinets spécialisés proposant des services aux entreprises dans les domaines de la comptabilité publique, de la fiscalité et du conseil. Les cabinets du réseau BDO sont présents dans 151 pays et emploient près de 60 000 collaborateurs dans plus de 1 300 bureaux dans le monde. L'équipe proposée par BDO, basée au Royaume-Uni, sera dirigée par M. David Eagles, expert-comptable britannique qui possède 22 ans d'expérience en matière de vérification des comptes dans le secteur public. Associé principal de BDO pour la division Services publics, il compte parmi ses clients des collectivités locales, le National Health Service et divers organismes publics. Il représente en outre BDO au sein du comité des commissaires aux comptes du secteur public de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales. M. Eagles sera assisté par un gestionnaire qui est un ancien collaborateur du National Audit Office du Royaume-Uni et a déjà participé, à ce titre, à la vérification des comptes des FIPOL.

- Moore Stephens Ltd.

Moore Stephens est l'un des principaux réseaux mondiaux de cabinets comptables et de conseil, composé de 292 cabinets indépendants et 626 bureaux répartis dans 103 pays. L'équipe proposée par Moore Stephens, basée au Royaume-Uni, sera dirigée par M. Michael Butler, expert-comptable et associé senior de la division Assurance, qui possède 40 ans d'expérience en matière de vérification des comptes, de services réglementaires et autres services assurantiels auprès de porteurs de risque et d'intermédiaires en assurance. Il est en outre chargé de la vérification des comptes de plusieurs Clubs P&I de l'International Group et leurs gestionnaires et d'autres sociétés mutuelles d'assurance ou compagnies générales d'assurance sur le marché londonien. Il a également agi en qualité d'expert dans le cadre de missions d'appui à des contentieux sur le marché de l'assurance. M. Butler sera assisté par un associé, M. Adrian Brook, qui possède 30 ans d'expérience en matière de vérification des comptes pour le secteur public au Royaume-Uni et à l'international, notamment dans le cadre de contrats de partenariat avec le National Audit Office, y compris pour ce qui concerne l'établissement de rapports financiers aux normes IPSAS. Ce binôme bénéficiera par ailleurs de l'appui d'un gestionnaire expérimenté doté d'une bonne connaissance des FIPOL, qui a dirigé pendant trois ans la vérification externe des comptes des Fonds lorsqu'il était collaborateur du National Audit Office.

### **3 Processus d'évaluation des offres**

- 3.1 Les dossiers de soumission sont en cours d'évaluation par l'Organe de contrôle de gestion conformément aux principes exposés au paragraphe 3.8 du document [IOPC/OCT14/6/3](#), à savoir que l'Organe de contrôle de gestion étudie les candidatures de façon équitable et s'efforce d'identifier le candidat qui répond le mieux aux critères de sélection approuvés par les organes directeurs lors de leurs sessions d'octobre 2014 (voir le document [IOPC/OCT14/6/3](#), annexe I, reproduit en annexe au présent document).
- 3.2 Le Fonds de 1971 ayant été dissous à la fin de l'année 2014, les offres porteront sur la vérification des états financiers du Fonds de 1992 et du Fonds complémentaire.
- 3.3 L'Organe de contrôle de gestion se réunira le 10 avril 2015 pour étudier les offres en vue d'établir une liste de sélection des candidats qui seront conviés à un entretien avec l'Organe de contrôle de gestion lors de sa réunion de juin 2015. L'Administrateur, l'Administrateur adjoint/Chef du Service des finances et de l'administration et les Présidents de l'Assemblée du Fonds de 1992 et de l'Assemblée du Fonds complémentaire seront également conviés à prendre part à ces entretiens.
- 3.4 Un point sur la liste de sélection établie par l'Organe de contrôle de gestion lors de sa réunion du 10 avril 2015 sera fait oralement par le Président de l'Organe de contrôle de gestion lors de la session d'avril 2015 de l'Assemblée du Fonds de 1992.
- 3.5 L'Organe de contrôle de gestion transmettra un rapport complet sur le processus de sélection, ainsi que sa recommandation quant à la nomination du Commissaire aux comptes pour la période 2016-2019, ou tout autre période qui pourrait être décidée par les organes directeurs, lors des sessions d'octobre 2015 des organes directeurs.

### **4 Mesure à prendre**

#### Assemblée du Fonds de 1992

L'Assemblée du Fonds de 1992 est invitée à prendre note des renseignements fournis dans le présent document.

## ANNEXE

### FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE DANS L'ÉVALUATION DES CANDIDATS À LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DES FIPOL

(tels qu'approuvés par les organes directeurs des FIPOL à leurs sessions d'octobre 2014)

#### Facteurs essentiels:

- L'organisation de vérification doit être le Commissaire général aux comptes (ou une organisation équivalente) d'un État Membre ou une société commerciale justifiant des capacités requises, désignée par un État Membre du Fonds de 1992 ou identifiée par l'Organe de contrôle de gestion
- Expérience de la vérification d'états financiers préparés conformément aux Normes comptables internationales du secteur public
- Identification des questions importantes qui concernent les FIPOL
- Appréciation des rôles distincts du Secrétariat, de l'Organe de contrôle de gestion, de l'Organe consultatif sur les placements et des organes directeurs des Fonds, et donc des relations appropriées avec chacun d'entre eux
- Compréhension des Règlements financier et intérieur des Fonds, du processus budgétaire, du processus de gestion des risques et du mécanisme de passation des marchés et d'achat, ainsi que de la procédure de traitement des demandes d'indemnisation. Aptitude à élaborer une méthode de vérification qui tienne compte des processus et disciplines en place
- Expérience pertinente de la vérification des comptes d'organisations comparables aux FIPOL
- Adaptabilité et compétence professionnelle des personnes à la tête de l'équipe
- Assurance d'une continuité raisonnable pour les principaux éléments de l'équipe, bien qu'un certain roulement soit acceptable, notamment au bas de la hiérarchie
- Transparence des honoraires de vérification et rapport qualité-prix
- Dispositions de transition appropriées
- Toutes les réunions de l'Organe de contrôle de gestion et les documents y afférents étant en anglais, l'organisation de vérification des états financiers doit être capable de communiquer efficacement dans cette langue

#### Facteurs souhaitables:

- Utilisation économe du temps du Secrétariat compte tenu des ressources disponibles
- Clarté et concision des communications et aptitude à développer des relations de confiance
- Esprit de service et de communication, capacité à faire face aux situations, enthousiasme, suivi
- Disponibilité, et expérience de l'utilisation, de techniques de vérification électroniques
- Volonté de réexamen et d'amélioration continus; esprit d'innovation démontré par le passé
- Attitude constructive vis-à-vis de la résolution de problèmes, au-delà des complexités techniques et des exigences du processus et de la fonction de vérification des états financiers